



PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Conférence de presse Enviro-Veritas, Roscoff 19 février 2026. Intervention de l'association PIEBÎEM

Février 2026

Eric Sartori, secrétaire de PIEBÎEM, Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des îles contre l'éolien en mer .

Bonjour à tous et merci de cette invitation. Je suis désolé de ne pouvoir être physiquement parmi vous, comme vous, nous avons une forte actualité de mobilisation contre l'éolien en mer en Bretagne sud, avec ce projet à proximité de Belle-île (19 km), de Groix, de Quiberon, et à vrai dire c'est toute la côte du Morbihan qui se retrouvera avec vue sur une zone industrielle d'une quarantaine d'éoliennes de plus de 300 mètres- on parle de 340 mètre de haut.

J'ai tenu quand même à répondre à l'invitation de Enviro-Veritas, au moins par vidéo, d'abord par solidarité (nous avons fait connaître notre hostilité dès le début à ce parc Bretagne Nord Ouest, nous ravillons régulièrement avec Enviro Veritas et nous sommes contre l'éolien en mer qu'il soit en Bretagne nord ou en Bretagne Sud) et parce que nous allons être confrontés à la même monstruosité : des éoliennes flottantes de plus de trois cent mètres de haut proches des côtes.

Alors j'espère que je vais pas fâcher nos camarades de Saint-Brieuc, mais je vais commencer par un petit remerciement à Iberdrola qui s'est récemment expliqué sur l'éolien flottant...en expliquant pourquoi ils n'en faisaient pas et pourquoi ils n'en feront pas. du moins dans un avenir proche.

«L'éolien flottant est aujourd'hui un pari risqué en raison des coûts et des incertitudes technologiques... La France a tendance à se précipiter un peu trop sur l'éolien flottant. Il existe aujourd'hui 80 solutions techniques différentes pour le flottant à travers le monde... Le flottant suscite aujourd'hui de nombreuses problématiques qui restent à résoudre... Ces technologies encore récentes, manquent de recul et d'expérience pour être pleinement maîtrisées

Et en toute confraternité , Iberdrola a conclu : **« Pour le premier appel d'offres commercial AO 5 attribué à Pennavel pour Bretagne sud puis pour les parcs en Méditerranée , il est permis d'avoir des doutes sur leur viabilité »**

Alors, sur ce coup, Iberdrola a raison et donc merci pour ces aveux !

L'éolien flottant, c'est d'abord des socles ; j'ai assisté il y a deux ans à une audition de l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des Choix Scientifiques et Techniques) sur les éoliennes flottantes. Les principaux industriels défilaient les uns après les autres en décrivant différents types de socles, tous en acier ; le dernier à passer était Orsted, l'inventeur de l'éolienne flottante qui a dit : ah ben , non, nous on abandonne les socles en acier pour faire des socles en béton. Ça a jeté un froid, depuis les socles en béton ont le vent en poupe, si j'ose dire, mais on ne sait toujours pas ce qui s'imposera, acier, béton ou mixte

Ainsi pour Bretagne sud, cela donne : *le flotteur est semi-submersible ou de type barge, en acier et/ou en béton, de 70 à 120m de long, 80 à 130m de large et 25 à 35m de haut pour un flotteur semi-submersible, au maximum 65m×65m×26m pour une barge.*

Alors ça n'est pas indifférent : des socles en acier, au niveau mondial, cela représente la fabrication d'acier pour l'industrie automobile ; des socles en béton, c'est beaucoup de béton et donc beaucoup d'extractions de granulats – et ça résonne très fort en Bretagne sud, qui s'est justement battue pour éviter des extractions de granulats marins à proximité du littoral

L'éolien flottant, c'est ensuite des ancrages : pour Bretagne sud, *des ancres à enfouissement de 28 tonnes (28 tonnes !, 4 à 12 par flotteur) ou des ancres pieux (3 à 9 par flotteur) enfoncées jusqu'à 35 m. Et avec des câbles flottants dynamiques pour les relier.*

Et tout cela viendra agresser des fonds rocheux qui ont été jusqu'à présent très sauvegardés, et qui sont protégés par les conventions internationales, avec des bancs de coraux des mers froides et des structures originales et complexes de coraux et d'huîtres ; et également d'importants bancs de maërl qui mettent des siècles, comme les coraux, à se constituer, des herbiers de zostères, des pennatules, des haploops, des zones de nourriceries exceptionnels – 50 millions de terriers de langoustine.

N'importe quel plaisancier qui laisserait trainer une ancre dans ces parages se verrait sévèrement sanctionné, pour l'éolien en mer, c'est open bar ; et pourtant sacrifier une telle biodiversité, pour des projets sans intérêt climatique ni électrique, c'est tout simplement monstrueux.

L'éolien flottant, ce sont ensuite des éoliennes qu'il faut fixer sur les plates formes. Des éoliennes géantes, jusqu'à 340 mètres de haut et dont l'autorité environnementale nous prévient gentiment elles ont une garde au sol entre 22 et 30m ce qui est relativement peu. Alors,, attention, il faut traduire cela par : *ce sont de véritables hachoirs à oiseaux (et à chauves souris)* . Pour Saint-Brieuc, il a fallu 59 autorisations de destructions d'espèces protégées, majoritairement des oiseaux dont certains comme les puffins, les pingouins de Torda, les macareux en danger critique d'extinctions. Pour Bretagne Nord Ouest et pour Bretagne sud, à proximité de plusieurs réserves ornithologiques, ce sera encore pire

Et ces éoliennes géantes, il faudra les fixer sur les flotteurs avec une difficulté bien particulière, je cite l'Académie des technologies : « Les flotteurs sont soumis au mouvement de la houle selon une période propre, et le passage des pâles devant le mât crée une perturbation qui fait vibrer les pales selon une fréquence malheureusement très proche de la fréquence propre du

système flotteur et mât. » Donc, il y a beaucoup de choses à régler encore et une grosse question : quel seront les bruits et en particulier les infrasons générés par ces structures flottantes en fonctionnement et quels seront leurs effets sur les cétacés ? Personne ne le sait, un principe de précaution devrait s'imposer.

La fragilité de ces structures commence à inquiéter les assureurs eux même, je cite l'un d'eux Gcube : L'augmentation de taille des éoliennes offshore crée des « **risques de marché insoutenables** » alors que les assureurs sont déjà aux prises avec une multiplication par sept des mise hors d'état des éoliennes offshore depuis 2012 »

Ainsi par exemple, en 2024 les cinq éoliennes flottantes du parc expérimental écossais Hywind Scotland ont dû être ramenées en Norvège pour une « maintenance non programmée » de cinq mois. Ce qui me permet de souligner un autre inconvénient parfois mentionné : c'est un excellent moyen de ramener des espèces invasives la où elles n'ont que faire !

Une autre caractéristique des éoliennes flottantes, c'est aussi beaucoup de câbles ; **70 km de câbles inter éoliennes pour les 13 éoliennes de la première partie de Bretagne sud sans parler du raccordement**. Beaucoup de câbles, c'est beaucoup de risques d'enchevêtrement pour les cétacés qui sont assez nombreux dans la zone du parc, et lorsque ce sont des câbles électriques, ce sont aussi des champs magnétiques qui désorientent les espèces sensibles comme les requins, les raies, les saumons de l'Atlantique et les anguilles européennes, tous bien présents dans la zone et hyper protégés, parfois en état critique de conservation.

Beaucoup de câbles, c'est aussi beaucoup de cuivre et d'aluminium, deux métaux en très forte tensions actuellement ; et ces éoliennes géantes nécessitent aussi des aimants permanents et des métaux et terre rares, qui sont deux quasi exclusivité chinoises. Comme l'a exprimé Jean- Marc Jancovici, nous sommes en train de remplacer une dépendance aux fossiles par une dépendance aux métaux, tout ça pour un programme inutile.

Parlons enfin du coût. Devant la représentation nationale, le président de Total Energies renouvelables disait en parlant de l'éolien flottant : Estimer les coûts de construction d'une filière qui n'est pas mature sur une période de 8 à 10 ans ; impossible c'est une boule de cristal. Ca reste en grande partie vrai. Mais on commence à pouvoir lire dans la boule de cristal avec quelques premiers petits parcs anglais: dans le dernier appel d'offre au Royaume Uni deux parcs éoliens flottants de 100 MW ont été attribués à environ 250 €/MWh. **250 €/MWh, c'est tout simplement économiquement et socialement non supportable, non soutenable : on ne réindustrialisera rien, on ne décarbonera rien à ce tarif-là, et c'est évidemment insupportable pour les particuliers et les petits artisans qui ont déjà du mal à payer des factures d'électricité en pleine explosion.**

Enfin, j'allais l'oublier, le principal : l'avantage mis en avant par le lobby éolien en mer, c'est que **l'éolien flottant permet de s'éloigner des côtes. Or c'est faux**, parce qu'il n'existe pas de postes électriques flottants et que nul ne sait quand ils pourraient devenir disponibles. Et que la nature rocheuse et pentue des côtes françaises, contrairement à celle de la mer du Nord impose des postes électriques proches des côtes. **Voilà pourquoi si ces projets se font, vous aurez 110 Tours Eiffel à 16 km de l'île de Batz et nous 40 Tours eiffel à 19 km de Belle-Île**

Ces deux projets, Bretagne Nord Ouest et Bretagne sud sont le pire de ce qui peut être fait en matière d'éolien en mer puisqu'ils cumulent les inconvénients de l'éolien posé (proximité du

littoral, maximisation des atteintes paysagères, patrimoniales, des atteinte à la biodiversité de la mer littorale, conflits d'usage avec la pêche, le tourisme, le nautisme) et les inconvénients de l'éolien flottant (coûts extravagants, immaturité technique, agression des fonds marins, bruit et vibrations). Ce sont des doubles absurdités qu'il faut stopper tout de suite. C'est ce pour quoi nous lutterons ensemble. déjà pour un moratoire immédiat

PIEBIEM

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenables, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité

Contacts : piebiem.contact@gmail.com

<https://piebiem.webnode.fr>

<https://www.facebook.com/groups/pebiem>

Siret : [924 059 678 00012](https://www.siret.fr/92405967800012) ; RNA: [W563011048](https://www.siret.fr/W563011048)



Schéma représentant les 5 technologies différentes de flotteurs pour éoliennes. De gauche à droite : SEMI-SUBMERSIBLE : Composé de colonnes (généralement en acier) en partie immergées dans l'eau. Équipe le parc pilote français EFGL. BARGE : Sa large surface au contact de l'eau assure la flottabilité. Équipe la première éolienne flottante française, Floatgen. SPAR : Lestage important pour abaisser le centre de gravité du flotteur. Équipe de nombreuses installations pétrolières. MULTI-SPAR : Variante du flotteur Spar comprenant plusieurs colonnes. Supporte des turbines plus lourdes. TENSION-LEG PLATFORM (TLP) : Plateforme flottante reliée au fond marin par des cordages tendus, réduisant l'espace occupé en mer par l'installation. Équipe de nombreuses installations pétrolières.

Source : Irena